Image not found or type unknown

Remboursement de bourse scolaire 2017

Par **Liam_am**, le **06/04/2023** à **14:36**

Bonjour

Le crouss me contacte , car il me demande de rembourser la bourse de 2017 car j'avais trop perçu .

est ce que un huissier de justice peut me réclamer ça au bout de 6 ans ? La date est passé .

je reçoit un courrier et il y a écrit passer au bout de 8 jours ils viendront saisir les meubles

En 2020 je leur est écrit comme quoi je suis en emploi . Et je ne possède pas de revenue financière

merci de me répondre

Par **P.M.**, le **06/04/2023** à **16:18**

Bonjour,

Il faudrait demander au Commissqire de Justice ex Huissier qu'il vous fournisse les éléments comme quoi la dtte n'est pas prescrite...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés